

CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES

Réf.TATJ1706062017

**Unité de compte constituée d'instruments financiers complexes
TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017 (FR0013253259)**

Versement (initial ou complémentaire) ou arbitrage

Contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
libellé en euros et/ou en unités de compte

Pour un investissement sur le marché primaire, la période de commercialisation s'entend jusqu'au 28 JUILLET 2017

Les souscriptions ou opérations de versements complémentaires ou d'arbitrages doivent impérativement parvenir avant les dates précitées.

Tout formulaire incomplet ne sera pas traité

Contrat n° :Nom du contrat :

Souscripteur (nom-prénom) :

Conseiller :

Conformément aux conditions générales/à la proposition d'assurance/au projet de contrat valant note d'information du contrat d'assurance vie ou de capitalisation cité en objet, le Souscripteur a la possibilité d'investir son épargne sur le support en unités de compte TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017 :

- dans le cadre d'**un versement initial ou complémentaire**
- ou **d'un arbitrage** vers ce support.

Les minimas d'investissement sont les suivants :

- Versement initial : 1 000 € minimum
- Versement complémentaire : 300 € minimum
- Arbitrage : 300 € minimum vers ce support

Avant d'investir sur cette unité de compte constituée d'instruments financiers complexes, le Souscripteur s'est assuré, grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par son Conseiller, qu'il a bien compris la nature des supports et les risques afférents.

1. Caractéristiques générales des unités de compte structurées

Un produit structuré est **un titre de créance complexe**.

Les unités de compte constitués d'instruments financiers complexes sont des produits financiers **présentant une performance conditionnelle** qui n'est constatée qu'à la date de maturité ou à une date de remboursement anticipé telle que décrite dans la brochure commerciale de présentation, et dont les paramètres sont prédéfinis en fonction des évolutions des marchés financiers. La performance du support est sensible à des scénarios extrêmes et ne représente pas un engagement de l'assureur. L'Assureur ne garantit pas non plus le Souscripteur vis-à-vis de l'éventuel risque de défaut de l'émetteur du support de l'unité de compte, ce risque étant intégralement assumé par le Souscripteur.

L'attention du Souscripteur est attirée sur le fait que les supports en unités de compte constitués d'instruments financiers complexes sont des supports risqués. Ces supports s'adressent à des Souscripteurs ayant un profil de risque élevé.

Comme pour toute unité de compte, l'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie, mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Les unités de compte constituées d'instruments financiers complexes se présentent, selon les émetteurs, sous différentes formes juridiques (non exhaustives) : obligation, EMTN (Euro Medium Term Note), BMTN (Bon à moyen terme négociable), titre de créance.

Les produits éventuellement attachés à une unité de compte constituée d'instruments financiers complexes en cours de vie du produit sont réinvestis sur le support en euros.

Le capital constitué sur les unités de compte constituées d'instruments financiers complexes est, à l'échéance du produit, arbitré gratuitement vers sur le support en euros.

2. Caractéristiques propres à l'unité de compte TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017

Les particularités de fonctionnement et les objectifs de ce support ont été présentés au Souscripteur lors de la remise du document « Termes et Conditions Indicatifs » et de la brochure commerciale.

✓ **Absence de garantie en capital :**

Cette unité de compte est un instrument financier non garanti en capital. Elle fait donc courir un risque de perte en capital.

Conséquences sur le montant du capital investi en cas de sortie anticipée du support :

Le Souscripteur est informé qu'en cas de rachat du contrat avant son terme et avant la date de maturité du support ou au terme en cas de survenance des scénarii défavorables et du scénario extrême, il existe un risque de perte en capital puisque le montant versé sera équivalent à la valeur liquidative du support au jour de la survenance de l'évènement considéré qui peut être inférieure à la valorisation initiale.

✓ **Liquidité :** Dans des conditions anormales de marché, le support peut devenir faiblement liquide voire totalement illiquide, ce qui peut se traduire par une impossibilité de vendre le support ou par une dégradation substantielle du prix en cas de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat.

Risque de contrepartie : L'insolvabilité de l'émetteur ou de son garant peut entraîner la perte totale ou partielle des sommes investies.

✓ **Restrictions à la souscription :** Non-éligibilité de ce support aux Souscripteurs de plus de 75 ans, aux mineurs, aux majeurs protégés et aux non-résidents.

✓ **Différents scénarios de performance** sont décrits dans la brochure commerciale.

3. Déclarations et signature du Souscripteur

Les déclarations et questions suivantes ont pour objectif de s'assurer de la bonne compréhension du Souscripteur de la nature de cette unité de compte et des risques y afférents :

› **J'atteste avoir en ma possession :**

- le document « Termes et Conditions Indicatifs » du support TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017 (FR0013253259) émis par SOCIETE GENERALE ISSUER,
- ainsi que la brochure commerciale de présentation de cet instrument financier,
- **en avoir pris connaissance, en avoir compris et accepté les termes.** **oui** **non**

› **Je déclare avoir reçu de la part de mon Conseiller l'ensemble des informations nécessaires à ma parfaite compréhension** de la nature du support, des risques y afférents ainsi que des conséquences d'une sortie anticipée. **oui** **non**

› Le support TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017 présente-t-il un risque de perte en capital à la date de maturité ? **oui** **non**

› En cas de rachat ou d'arbitrage sortant avant la maturité du support, puis-je subir une perte en capital ? **oui** **non**

› Pour l'assurance vie, si je n'ai pas souscrit l'option garantie décès plancher en cas de décès avant la date de maturité du support, le capital constitué qui sera versé à mes bénéficiaires peut-il être inférieur au cumul des primes versées nettes de frais ? **oui** **non**

› Les fluctuations des sous-jacents ont-elles un impact sur le prix du support TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017 ? **oui** **non**

› Le montant de remboursement (anticipé ou à date de maturité) précisé dans les documents de présentation du support TARGET ACTION TOTAL JUILLET 2017 est-il exprimé brut des frais de gestion de mon contrat et des prélèvements fiscaux et sociaux (c'est-à-dire sans déduction de ces frais et prélèvements) ? **oui** **non**

- › Le défaut de l'émetteur du produit et/ou de son garant a-t-il un impact sur le montant du capital remboursé ? oui non
- › **Je déclare avoir été clairement informé(e) qu'en investissant sur des unités de compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'ai souscrites, les unités de compte étant sujettes à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. De ce fait, l'Assureur ne peut s'engager que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. En qualité de Souscripteur, je supporte l'ensemble des risques financiers au titre des investissements réalisés sur les unités de compte.** oui non
- › Je déclare par la présente que les sommes versées sur ce support représentent moins de 5 % de mon patrimoine global. oui non

Fait à : le : en 3 exemplaires, dont l'un est resté en ma possession

Signature du Souscripteur précédée de la mention « lu et approuvé »

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant et sur tout fichier. Pour l'exercer, adressez-vous par courrier à Groupe APICIL - Relation client - 38 rue François Peissel - 69300 Caluire et Cuire.